A.B.D.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 127 050 Euros
Siège social : 34 Route de Saint André sur Vieux Jonc
01960 PERONNAS
494 570 047 R.C.S. BOURG EN BRESSE

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 MARS 2025

Constatation de la reconstitution des capitaux propres

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique constate qu'à la suite du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 223-42 et R. 123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme
La Gérance